
Nombre de membres**Séance du mardi 21 mai 2019****en exercice:** 10

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée le 14 mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Pascal LABRO.

Présents : 7

Sont présents: Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, Philippe TRASTE, Quitterie DUCLOT, David PATEAU, Jérémy CUSSEAU

Votants: 7

Représentés:

Excuses: Xavier BLOND, Alexandra CHAUVET, Jérôme CONCHE

Absents:

Secrétaire de séance: Bernadette HALLARD

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal approuve et signe le compte rendu du 7/03/2019

1/ TRAVAUX DE VOIRIE : choix de l'entreprise - DE 2019 04 01

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la Commission d'appel d'offre en présence de Michel VIENNE, Maître d'oeuvre, s'est réunie en date du 03/05/2019 pour l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre "Travaux de voirie".

Après avoir statué sur les 4 entreprises qui ont répondu, le Conseil Municipal décide de retenir la Société BOUIJAUD, moins disante, sur ce dossier .

2/ TRAVAUX ASSAINISSEMENT ECOLE/MAIRIE : choix de l'entreprise - DE 2019 04 07

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la Commission d'appel d'offre en présence de Michel VIENNE, Maître d'oeuvre, s'est réunie en date du 10/05/2019 pour l'ouverture des plis suite à l'appel d'offre relatif aux travaux d'assainissement de l'école.

Après avoir statué sur les 3 entreprises qui ont répondu,

AVS : 53 957.00 HT 64 748.00 TTC

SAJE33 : 22 688.00 HT 27 225.60 TTC

BOUIJAUD : 25 160.00 30 192.00 TTC

Le Conseil Municipal décide de la retenir la Société SAJE 33 (Monsieur Jérémy CUSSEAU responsable de cette Société ne participe pas au vote), moins disante sur ce dossier. Une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental pour couvrir environ 50% du montant des travaux et une autre demande de financement sera adressée à l'agence Adour Garonne pour une aide financière éventuelle.

3/ TRAVAUX MUR DES ARCHIVES :

Monsieur le Maire présente à son Conseil les devis demandés pour les travaux qui concernent la réfection du mur des archives de la salle de classe:

Entreprise SAJE 33 : 6 816.25 HT 8 179.50 TTC

Entreprise AUDIGAY: 5 941.86 HT 7 130.23 TTC (sans les trx de plâtrerie)

Entreprise CHRISALAIN : 8 769.05 HT 10 522.86 TTC

Entreprise EPRM : 1 350.00 HT 1 620.00 TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par 6 voix POUR (Monsieur Jérémy CUSSEAU responsable de l'entreprise SAJE 33 ne participant pas au vote) pour l'entreprise SAJE33, moins disante sur l'ensemble des travaux. L'entreprise E.P.R.M est retenue pour la peinture .

4/ TRAVAUX MUR DU JARDIN MUNICIPAL - DE 2019 04 03

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal les devis des entreprises en vue d'effectuer les travaux de réfection du mur du jardin communal prévu au Budget Primitif 2019.

Entreprise SAJE33 : 1 240.00 HT 1 488.00 TTC

Pierre, Chaux et Couleurs SARL : 2 060.000 HT 2 266.00 TTC

Après avoir statué, le Conseil Municipal décide avec 6 voix POUR (Mr CUSSEAU ne participant pas au vote) , de retenir la Société SAJE 33 pour effectuer les travaux.

5/ CONSTITUTION DU BUREAU DES ELECTIONS :

Un tableau de permanence des élus a été établi pour la tenue du bureau des élections Européennes du 26 Mai 2019

6/ REMPLACEMENT CHAUDIERE LOCATAIRE BLANC Muriel - DE 2019 04 04

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que le système de chauffage et production d'eau chaude de notre locataire Muriel BLANC ne fonctionne plus de façon satisfaisante. Cet équipement en fin de vie, nécessite régulièrement l'intervention d'un technicien pour un dépannage de fortune car cet équipement vieillissant est à remplacer. Compte tenu du coût de ce mode de chauffage (propane avec location de cuve), peu adapté à un logement social, une réflexion est en cours afin de remplacer cette unité par une PAC. Des devis ont été demandés à des prestataires.

Questions Diverses :

Le feu de la Saint-Jean cette année aura lieu le vendredi 14/06/2019.

Le concert des scènes d'été, parainé par le CD aura lieu cette année à l'église de Saint Aubin de Branne le vendredi 05/07/2019 à 19h30. Comme l'an dernier cette manifestation est financée pour moitié par le Conseil Départemental, la moitié restant dûe est répartie comme suit 50% par la CDC de Castillon - Pujols, le reste à charge réparti entre Cabara et Saint Aubin de Branne.

Gestion plateforme des déchets verts : Des sollicitations sporadiques pourront être faites aux élus pour les permanences des samedi (de 10h à 12h semaine impaires)

Les lampes LED: deux devis ont été demandés :

REXEL : 1 177.77 HT 1 413.32 TTC

SONEPAR : 1 286.90 HT 1 544.28 TTC

La Société REXEL moins disante, a été retenue.

Entretien pelles du trou de la Bombe: Afin de prévenir d'inondations liées aux fortes marées conjuguées à un débit important de l'Engranne, la pelle qui relève de la responsabilité de la collectivité sera entretenue pour garantir sa manoeuvrabilité. Une convention a été passée avec le SMER pour le suivi et la gestion des niveaux d'eau.

Château du Bedat : Une transaction achat/vente semble en cours sur cet immeuble.

Association Ping Pong

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de l' US Branne Ping Pong sollicitant une aide à la commune qui compte un joueur de Saint Aubin de Branne pratiquant le tennis de table.